




BL1015

.P23

v. 26.5-4



Digitized by the Internet Archive
in 2016

<https://archive.org/details/recueildetalisma00lefe>

ANNALES
DU
MUSÉE GUIMET

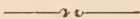
TOME VINGT-SIXIÈME

QUATRIÈME PARTIE

RECUEIL DE TALISMANS LAOTIENS



PARIS. — IMPRIMERIE CAMIS ET C^{ie}, 472, QUAI DE JEMMAPES,
SECTION ORIENTALE A. BURDIN, A ANGERS
Imprimeurs du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

LIBRARY OF THE
MAY 31 19
THEOLOGICAL SEM

ANNALES

DU

MUSÉE GUIMET

TOME VINGT-SIXIÈME

QUATRIÈME PARTIE

RECUEIL DE TALISMANS LAOTIENS

PUBLIÉS ET DÉCRITS

PAR

PIERRE LEFÈVRE-PONTALIS



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1900

RECUEIL

DE

TALISMANS LAOTIENS

Dans le récit de son voyage en Indo-Chine, l'explorateur anglais Holt. Hallett a publié la remarque suivante : « Pour quiconque voyage les yeux « ouverts en Chine et en Indo-Chine, il devient évident que le bouddhisme « est une sorte de vernis répandu sur les anciennes superstitions toura- « niennes et dravidiennes que les populations ont conservées. La croyance « à la divination, aux charmes, aux présages, à l'exorcisme, à la sorcelle- « rie, aux médiums, aux spectres et aux démons toujours prêts à faire du « tort aux hommes et à les tourmenter individuellement, est universelle « dans ces contrées, sauf peut-être parmi les gens les plus cultivés¹. »

J'ai eu très souvent l'occasion de constater, pour ma part, combien était exacte cette observation du voyageur anglais, dont le récit contient de si précieux détails sur les superstitions des tribus thaïes qu'il a visitées dans l'ouest de la péninsule. Ces populations qui étaient sans doute exclusive-

¹ Holt S. Hallett, *A thousand miles on an elephant in the Shan States*, 1 vol., Londres, 1890.

ment adonnées au culte des esprits, avant de devenir bouddhistes, ont un grand nombre d'usages communs avec les habitants les plus anciens de l'Indo-Chine, ces Khas que la doctrine de Somana-Kodom ne paraît pas avoir jusqu'à ce jour très profondément pénétrés et qui vénèrent encore les Esprits, au point de pratiquer à certaines époques le jeûne en leur honneur. Quelques-unes des superstitions thaïes, se rapportant directement au culte des esprits, touchent d'autre part de bien près à celles des populations d'origine thibétaine qui envahissent progressivement le nord de l'Indo-Chine ; nous pouvons nous en faire une idée par le manuscrit mosso qu'a rapporté en 1895, M. Bonin¹, et par celui de même origine qu'a reproduit le prince Henri d'Orléans².

J'ai été moi-même en mesure de constater chez les *Yaos* du nord de l'Indo-Chine, l'importance qu'ils attribuent aux esprits de toute sorte qui peuplent la nature. Un jour, en me présentant dans une maison *Yao*, je fus étonné de voir le chef de la famille prendre des bâtonnets et les agiter en articulant des monosyllabes bizarres. Les esprits s'étant déclarés favorables, il se leva aussitôt pour me faire le meilleur accueil. Dans une autre maison *Yao*, je pus me procurer un bloc en forme de règle, servant à l'impression d'images destinées à écarter les mauvais génies. Comme les Chinois des basses classes, les *Yaos* et les *Thaïs* du nord leurs voisins recourent fréquemment à des recueils de bonnes recettes, d'oracles et de talismans qui forment le fonds principal de leur littérature, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les manuscrits que j'ai déposés à la bibliothèque de l'École des Langues orientales. Peut-être trouverait-on, dans les pratiques anciennes de ces tribus, la clef d'une partie des usages qui ont pris place dans les manuels et calendriers de la vie courante chez les Chinois et les Annamites. Peut-être la réciproque est-elle également vraie et doit-on reconnaître une origine chinoise à certains usages pratiqués par ces populations qui subissent depuis longtemps le prestige de la civilisation voisine, sous sa forme la moins raffinée mais la plus accessible. A cet

¹ C.-E. Bonin, *Note sur un manuscrit mosso* (Actes du XI^e Congrès des Orientalistes, Paris, Leroux, 1898).

² Prince H. d'Orléans, *Du Tonkin aux Indes*, Paris, Calmann-Lévy.

égard, les mœurs des Thaïs blancs de Lai-Chau sont fort intéressantes. J'ai assisté, en route sur la Rivière Noire, aux funérailles d'un batelier enlevé par une maladie contagieuse. A peine venait-il d'expirer, ses camarades le tirèrent de la barque où il se trouvait et, l'ayant enveloppé dans une natte, l'ensevelirent dans un banc de sable ; puis ils se remirent rapidement en marche, après avoir agité l'air autour de la tombe avec des branchages, afin d'écarter, me dirent-ils, les mauvais esprits résidant aux alentours. — On m'a raconté à Lai-Chau la fin lamentable d'une femme qui passait pour possédée par les esprits et contre laquelle les hommes du village s'acharnèrent avec férocité. Ils lui avaient ligotté les mains et les jambes et l'avaient descendue à la rivière pour la noyer. La pauvre femme, étant parvenue à dégager ses mains, essaya de s'accrocher à la pirogue où se tenaient ses meurtriers, mais ceux-ci la repoussèrent violemment avec leurs rames ; au prochain rapide elle disparut.

Comme les Romains, les Thaïs interprètent le vol des oiseaux dans le sens des oracles. Sur les bords du Mékong, nous fûmes ainsi retardés dans notre marche pendant une journée entière, parce qu'un Thaï de Lai-Chau, chef de notre escorte, avait aperçu à son réveil des corbeaux tournoyant dans un ciel gris au-dessus des bancs de sable. Si nous n'avions pas tenu compte de sa mauvaise impression, il l'aurait certainement fait partager aux hommes qu'il commandait. Il faut d'ailleurs reconnaître que les chefs, lorsqu'ils sont intelligents, savent tirer, au point de vue politique, un singulier parti de la crédulité de ceux qui les entourent. J'ai eu plus d'une occasion de m'en rendre compte. Lors de sa soumission, le chef des Thaïs blancs, Deo-van-tri, nous convoqua un soir dans sa demeure, et là, devant l'autel des ancêtres, il fit une invocation des plus pathétiques à tous les esprits qu'il vénérât, pour les prendre à témoin de son changement d'attitude à l'égard de la France, et des motifs qui l'avaient provoqué. — Une autre fois, comme ce chef allait s'engager avec nous dans une opération des plus délicates, il organisa une manifestation fort curieuse destinée à nous impressionner. Nous étions arrêtés dans l'un des sites les plus pittoresques de la Rivière Noire et la nuit était tombée peu à peu quand, au sommet des rochers qui dominaient le fleuve, nous vîmes s'avancer un défilé de torches. Simulant une grande

inquiétude, Deo-van-tri alluma des bâtonnets et se mit à réciter des prières. Tout à coup les torches s'étant éteintes, il nous déclara avec joie que les esprits venaient de se montrer et que nous nous apercevions de leur bienveillance dans la suite de nos entreprises. — Dans une autre circonstance, et à la suite d'une assez longue absence dans une région éloignée, je vis le même chef et ses hommes célébrer le jour de la rentrée sur leur territoire par un sacrifice solennel aux esprits : des victuailles furent d'abord exposées sur un autel, puis consommées séance tenante par les voyageurs reconnaissants.

Quelques-uns de ces usages ont peut-être une origine chinoise. En tout cas, il serait intéressant de les comparer aux superstitions pratiquées à Bangkok même par les Siamois. Suivant M^{sr} Pallegoix¹, les Thaïs du Bas-Ménam possèdent en effet d'importants recueils de magie et de sorcellerie rédigés dans leur langue.

Les Annales siamoises racontent que l'ambassade envoyée par Phra-Naraï à la cour de Louis XIV² était accompagnée d'un astrologue qui fit étalage de ses talents devant le Grand Roi : « Il choisit seize de ses compagnons auxquels il remit des talismans en métal gravé de sentences mystiques et de nombres mystérieux, ayant la propriété surnaturelle de détourner les coups dirigés contre la personne de ceux qui en sont porteurs. Grâce à la vertu magique des trois refuges et à la puissance protectrice des nombres et sentences mystiques qui rendent invulnérables et invincibles, d'adroits tireurs français qui avaient reçu l'ordre de tirer sur eux, furent absolument impuissants ; les pierres ne lancèrent aucune étincelle, la poudre des bassinets ne s'enflamma point et nulle arme ne partit. »

Il convient d'établir de sérieuses distinctions entre les traditions qui sont comme une transmission directe des races qui se sont successivement fixées ou développées en Indo-Chine et les usages qui se sont en quelque sorte introduits sous le couvert d'un culte organisé et re-

¹ Pallegoix, *Description du royaume Thaï ou Siam*, Paris, 1854.

² Rochedragon, *Les Annales officielles siamoises* (Société de géographie de Rochefort, 1891).

connu dans la pratique des bouddhistes de la péninsule. Bien qu'on semble s'exagérer l'influence première et le rayon d'action du brahmanisme ou plutôt du sivaïsme dans ces contrées, il est impossible de méconnaître que les religions hindoues ont introduit en Indo-Chine plusieurs coutumes contre lesquelles le bouddhisme paraît avoir encore moins réagi, que contre les traditions des ancêtres ; elles ont exercé en somme la même influence chez les Cambodgiens et les Thaïs que le taoïsme chinois, chez les Annamites. Il est assez facile de ne point confondre dans les pratiques actuelles ce qui provient de l'un ou de l'autre de ces deux courants extérieurs, mais il importe aussi de distinguer ce qui appartient en propre à l'hérédité locale.

Si l'on consulte les annales indigènes, on est surpris de voir de quelle façon variable les superstitions ont été envisagées à des époques différentes par les pouvoirs publics. C'est ainsi qu'en Annam, l'empereur Minh-Mang¹ nous apparaît comme auteur d'un livre d'oracles et inventeur d'un système d'horoscopes, alors que d'autre part le Code annamite punit de mort les auteurs de prédictions, de livres ou de paroles magiques, ainsi que ceux qui en auront fait usage et troublé la multitude.

Les chroniques du Laos² indiquent assez clairement que l'introduction du bouddhisme chez les populations du bassin du Mékhong ne permit point aux anciens usages de se développer aussi librement que par le passé, bien que l'influence de la doctrine nouvelle n'ait jamais été assez puissante pour les faire disparaître. Le bouddhisme fut obligé de s'accommoder du culte rendu depuis les temps reculés, aux génies protecteurs de la race résidant en des lieux déterminés : « A cette époque, disent d'ailleurs les « chroniques, le peuple n'était pas instruit dans la religion ; on ne connais-
« sait pas Bouddha ; on ne s'adressait aux prêtres en aucun cas ; toutes les
« prières et les souhaits allaient vers les esprits des ancêtres³. »

¹ Dumoutier, *Études d'ethnographie religieuse annamite* (Actes du XI^e Congrès international des Orientalistes, Paris, Leroux, 1898).

² Mission Pavie, *Recherches sur l'histoire. Histoire du pays de Lan-Chhang*, Paris, Leroux, 1898, pp. 31, 32, 42, 45, 47).

³ Mission Pavie, *Recherches sur l'histoire. Histoire du Prabang*, Paris, Leroux, 1898, p. 117.

Les prêtres bouddhistes venus du Cambodge laissèrent s'établir à la cour des princes laotiens des astrologues, que l'on consultait pour les naissances, pour le choix des jours propices, pour les décisions à prendre dans les circonstances graves, comme cela se faisait d'ailleurs dans leur pays.

En présence des pratiques religieuses laotiennes, complètement amalgamées et fondues, qui penserait aujourd'hui qu'un grand nombre d'entre elles sont d'une orthodoxie très discutable? A cet égard, rien de plus instructif que le passage suivant de la Chronique du Pra-Bang : « Agé de « quinze ans, Pra-Potisarach-Koman succéda en 1520 à son père Visoun. La « septième année de son règne, il pensa à introduire des réformes dans les « fêtes religieuses. Il voyait des gens faire des actes pieux à l'adresse des « morts, des génies, etc..., ce qui était erreur. Il fit rejeter ces coutumes « superstitieuses et édifia le temple de Xieng-Dong, qui fut exclusivement « réservé aux pratiques religieuses et à leur enseignement. »

Le zèle de Pra-Potisarach-Koman paraît n'avoir produit que des effets très passagers, si l'on en juge par le culte assidu dont continuent à être l'objet tous les *Phyes* ou Génies, favorables et hostiles, qui peuplent le sol l'air ou les eaux du territoire indo-chinois. Les maisons, les arbres, les rochers, les fleuves sont habités par ces êtres invisibles, qui peuvent faire du bien, mais qui plus souvent sont tentés de faire du mal, si l'on n'a pas soin de se les rendre propices. Aussi est-ce à chaque pas que l'on rencontre des autels dressés à ces puissances de la nature. Des tablettes carrées en tige ou en feuille de bananier sont suspendues aux branches des arbres, pour recevoir les offrandes d'eau, de bétel, d'arek, de fleurs, de riz et d'alcool, destinées aux *Phyes*. A l'entrée des villages, on entretient avec soin de petites cahutes, où sont déposés des simulacres d'offrandes en terre, en papier et en bambou : vases, porcs, maisonnettes, bateaux. Dans la forêt, ce sont souvent des tas de pierres, des amas de brindilles ou de branchages qui rappellent la présence des Génies. Sur les cours d'eau, à l'approche des rapides et des passages dangereux, quelques grains de riz offerts avec dévotion aux *Phyes* des eaux, sont nécessaires pour assurer la sécurité du voyage. Une épidémie sévit-elle dans la contrée, on offre aux Génies des poupées en terre, pour la préservation des enfants menacés par

PLANCHE A.



le fléau. Un malheur s'est-il produit dans un village, les habitants n'hésitent pas à le changer de place pour satisfaire les Esprits.

L'existence de ces êtres surnaturels participant directement à l'existence des vivants est si peu mise en doute que les Laotiens attribuent à leur intervention, non seulement les événements heureux ou malheureux qui les affectent, mais encore la sanction morale de leurs actes, manifestée par la voix de leur conscience. C'est ainsi que les esprits des ancêtres contrôlent les relations amoureuses de leurs descendants, et qu'en guise d'expiation, ils exigent des offrandes très savamment tarifées¹.

L'homme, se sentant faible vis-à-vis des forces de la Nature, cherche à se les rendre favorables, non seulement par des sacrifices et par des offrandes, mais par des amulettes et des talismans dont l'usage continu le rassure. J'ai pu me procurer à Luang-prabang un collier en ficelle (pl. A), auquel sont accrochés les objets les plus bizarres, tels que des oursins pétrifiés, des dents d'animaux sauvages, une hache préhistorique en pierre, tous objets auxquels on attribue, soit à cause de leur forme, soit à cause de leur origine inconnue, un pouvoir de préservation ou un caractère symbolique. Ne faut-il pas voir par exemple une tradition phallique dans ces cornes et ces pierres aux formes spéciales que les Laotiens conservent chez eux comme des talismans précieux ou bien qu'il leur arrive même de déposer sur les autels de Bouddha? A Bangkok, j'ai vu de jeunes garçons siamois porter autour des reins une ceinture garnie de petits phallus et des petites filles porter au cou, en guise de collier, des ornements en or rappelant les organes de leur sexe, au milieu de poissons du même métal, symbole de fécondité.

A côté des autres pratiques superstitieuses, l'astrologie tient une place officielle au Laos jusque dans les pagodes, qui sont, aussi bien et plus que les maisons des particuliers, soumises à l'influence bienfaisante des constellations. Pas de temple qui ne soit édifié sous un signe propice, avec un accompagnement de chiffres favorables soigneusement notés sur l'inscription commémorative de sa dédicace. Le recueil des ins-

¹ Aymonier, *Voyage au Laos*, Paris, Leroux.

criptions thaïes traduites par le Père Schmitt¹ en contient de nombreux exemples qu'il est intéressant de consulter, car on y voit comment l'astrologie et la sorcellerie se sont amalgamées avec les coutumes religieuses des Thaïs, grâce à la tolérance du bouddhisme. Comme dans les inscriptions thiâmes du temple de Pô-Nagar² on retrouve en tête de certaines inscriptions bouddhiques du Laos la syllabe sacrée *om* qui figure d'autre part sur des talismans thibétains, et dont Csoma de Kœros³ dit que c'est une interjection mystique désignant le corps essentiel ou la personne d'un bouddha ou de quelque autre divinité. Voici la traduction d'une incantation magique laotienne où la syllabe *om* se trouve fréquemment reproduite :

Om, ô herbe blanche.

J'emploie le talisman de l'ange blanc.

Om. Sathathéti.

Om. J'invoque la puissance de Phra-In (Indra).

J'invoque la puissance de Phra-prom (le chef des génies célestes).

J'invoque la puissance des génies infernaux.

Om. Maha saming.

J'invoque le grand génie des êtres animés.

Om. J'invoque le bloc de marbre ; je m'assois sur ce bloc si dur ; je me mets debout sur ce marbre très dur, mais plus dur est encore mon corps.

Ce talisman s'appelle *borisat* ; il se compose du chiffre 2, des chiffres qui se trouvent au pied du talisman et du caractère *jo*.

Les documents thibétains publiés par Schlagintweit⁴ présentent de sérieuses ressemblances, non seulement avec ce talisman laotien, mais avec

¹ Mission Pavie, *Recherches sur l'histoire*. Paris, Leroux, 1898.

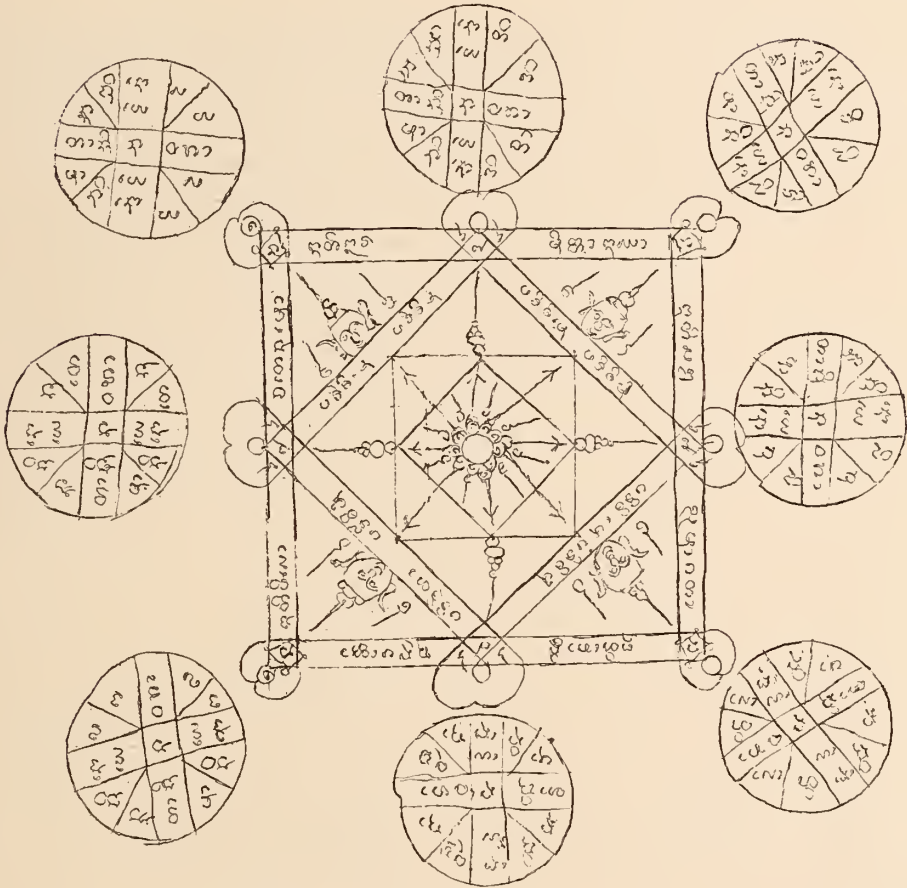
² Bergaigne, *Inscriptions du Campa (Journal asiatique)*.

³ Csoma de Kœros, *Grammar*, p. 106.

⁴ Schlagintweit, *Le Bouddhisme au Thibet (Annales du Musée Guimet)*.

Je me suis procuré, plus bas sur le Mékhong, non loin de Vien-Chang, le talisman suivant (planche C).

PLANCHE C.



Ces dessins ressemblent beaucoup aux figures que les Younes du bassin du Ménam portent gravées sur le bambou de leurs chapeaux de guerre et surtout à celles que Shans et Birmans se font tatouer en rouge ou en bleu sur toutes les parties du corps et même sur la peau du crâne.

Les Laotiens du bassin du Mékhong, beaucoup moins adonnés au ta-

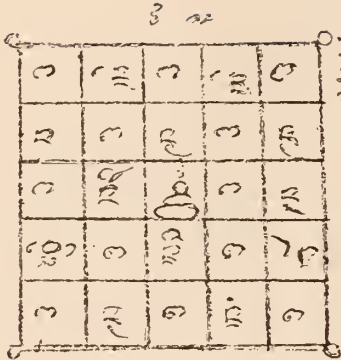
loutage que leurs parents et voisins de l'ouest et du nord-ouest, recourent néanmoins assez souvent à la protection de ces images qu'ils portent soit tatouées, soit dessinées sur certaines parties de leurs vêtements.

Je désirais depuis longtemps me familiariser avec ces images, lorsque en visitant un jour une pagode de Luang-prabang, j'eus la chance de trouver, aux mains d'un jeune bonze, un recueil de talismans qu'il consentit assez facilement à me céder.

Ce sont ces dessins que je reproduis ici, avec la traduction des combinaisons de chiffres et de caractères qui les remplissent, et les explications que j'ai pu me procurer par l'intermédiaire de Tchioum, mon intelligent interprète, très répandu parmi les bonzes de la capitale laotienne.

Pierre LEFÈVRE-PONTALIS.

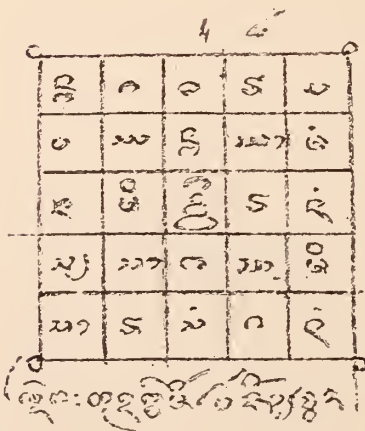
N° III



pa : nén pa : nén pa :
 na : pa : na : ma : pa : na : ma :
 pa : ni pa : na : ma :
 cha : so pa : na : ni pa : na : nai
 pa na : na : pa : na : ning pa

Ce talisman est également très bon pour un collier.

N° IV



na : kha : tha : ra : sa :
 pa
 ba : sa : na : sa ming
 pa :
 na : mi kha : ra : ning
 sa : ja : sa kha : sa : mi
 sa ra : sing kha : khing

Ce talisman est bon pour un collier et doit être gravé sur du cuivre.

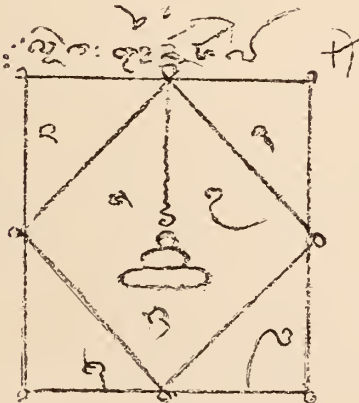
N° V



mo
 cha : tè na :
 ine so ine na : ba ta sa :
 ma :
 sa ma : ti ta ti ba : ra :
 bi ma : to ta : to ine pa : ine
 vi ti ti ja : ti mi té
 ja :

Ce talisman s'emploie comme le quatrième, mais avant d'en faire usage, on a soin de placer deux bouquets l'un à droite et l'autre à gauche.

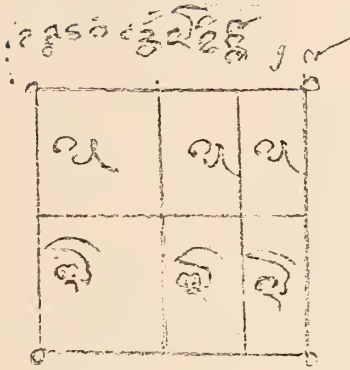
N° VI



na : a :
 ma : 7
 a :
 1 7

Ce talisman est fait pour un collier. On doit, en l'appêtant, faire usage de cinq bouquets.

N° IX

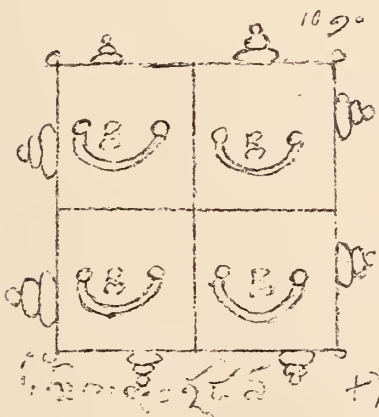


kot kot kot

i i

Ce talisman s'attache au cou des enfants.

N° X



na : na :

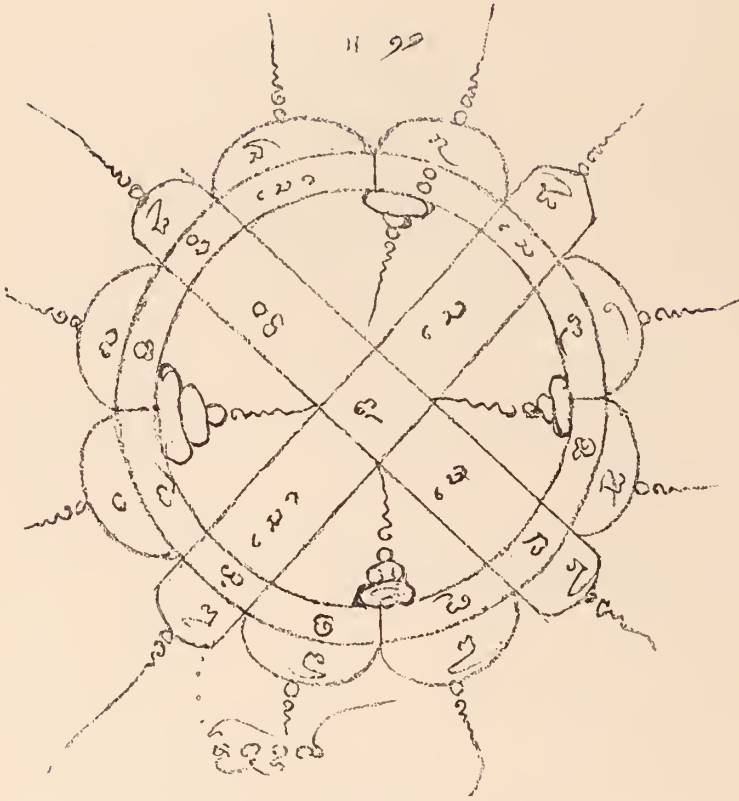
pa : pa :

na : na :

pa : pa :

Ce talisman s'emploie de la même façon que le sixième.

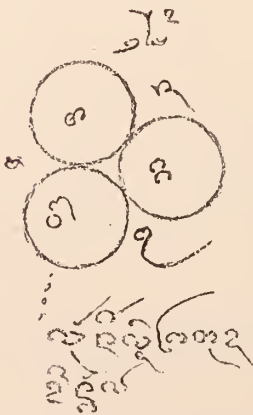
N° XI



	3	7		
	so	va :		
5	bi	va :	5	
	ti	sé	sé	
9	kha :	i :		2
1	i :	so	mé	tha
				5
5	tānq		na	
	6	4		
	kha	i :		

Ce talisman porte le nom de Mong-Kôl Preas.

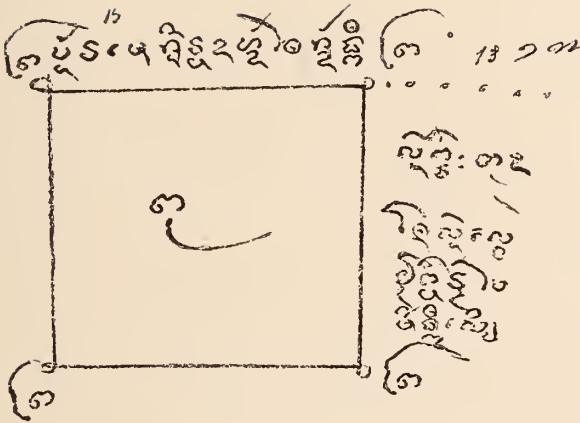
N° XII



	a :
pa :	
	kha :
ma :	
	kha :
5	
va :	
	u :

C'est un très bon talisman pour un collier.

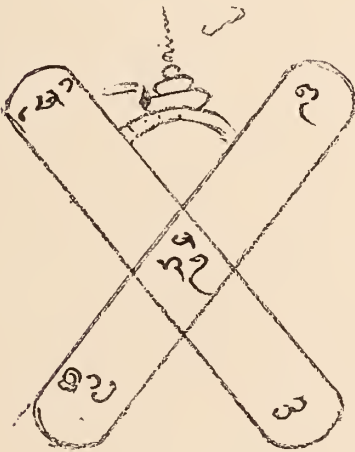
N° XIII



phra : phra :

pu :

phra phra :



mo : pu :

ma :

a : u :

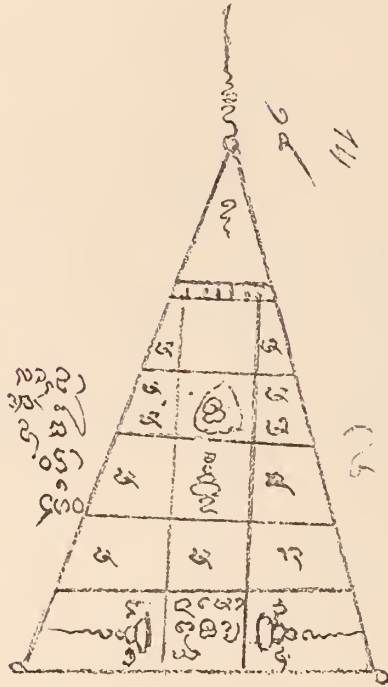
ta : tha

ja :

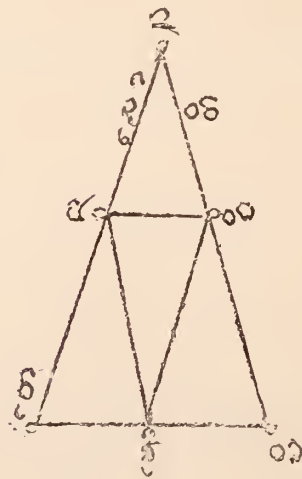
ja :

Ce double talisman se porte comme un collier. Le porteur de ce collier peut se placer impunément à l'abri d'un grand arbre pendant qu'on tire sur lui ; il demeure invulnérable.

N° XIV



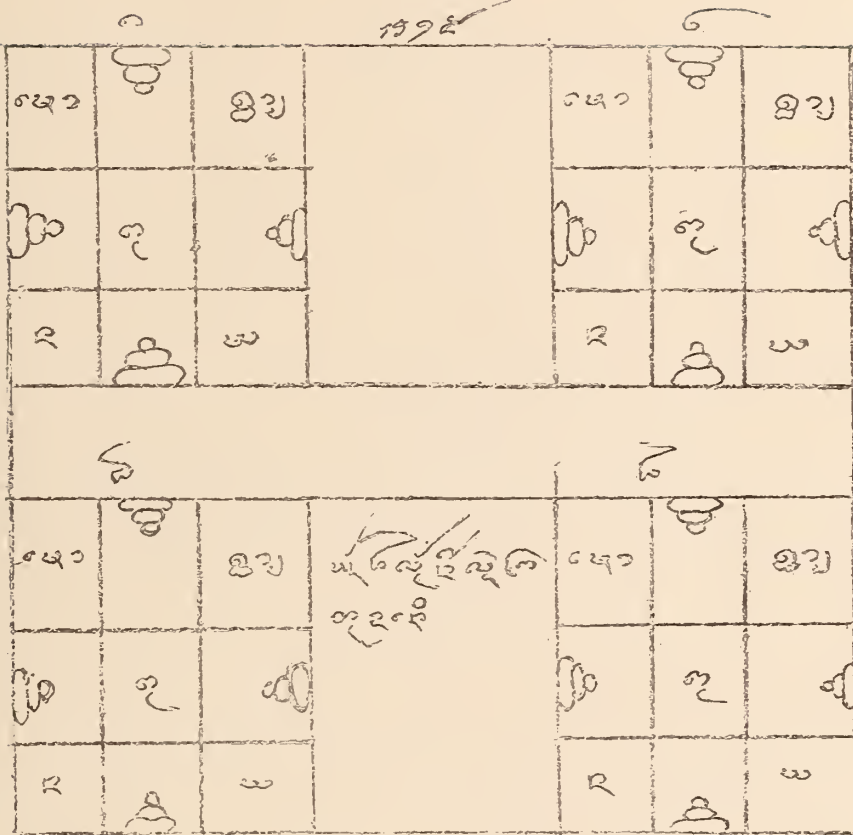
u :
 ma : ma :
 ma : ma :
 tha :
 ma : ma :
 ma : u : ma :
 ma : ma : a :
 na : mo
 a : puthaja : a :
 ma : ma :
 ja :



na :
 mo va :
 na ta :
 tê mo va : pa :

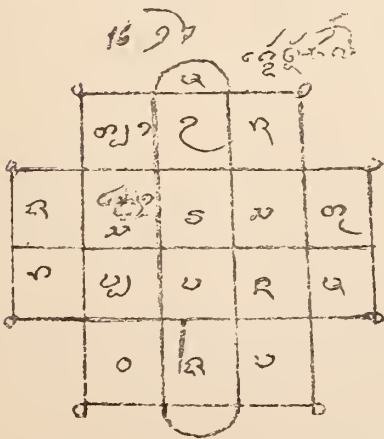
C'est un talisman double qu'on dessine à l'avant d'un bateau.

N° XV



mo	thaja :	mo	thaja :
na :	pu :	na	pu :
mo	ja	mo	ja :
na :	thaja :	mo	thaja :
na :	pu :	na :	pu :
	ja :		ja :

On fait usage de ce quadruple talisman pour des colliers.

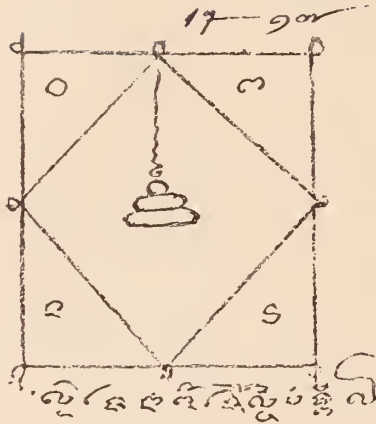


N° XVI

	ma :		
ta :	pa	u :	a :
a :	sa :	ra :	sa : tu :
kha	ba :	ba	na : ma
va :	a :	ba :	

Ce talisman porte le nom de Phét tang si.

N° XVII

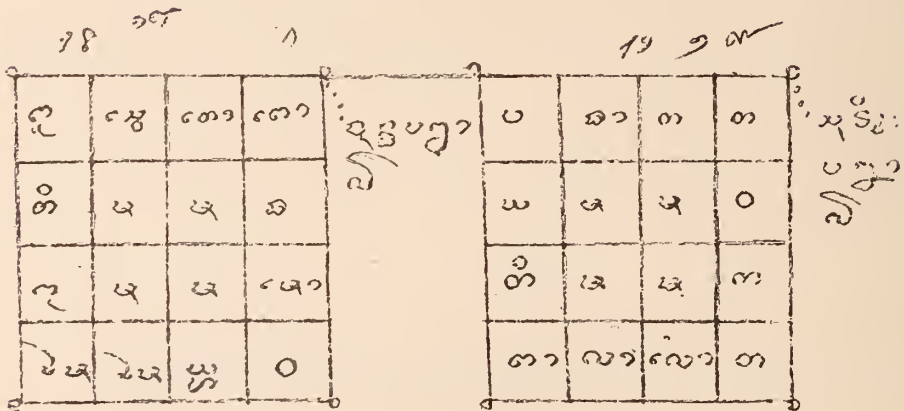


va : pa :

na : ra :

C'est un talisman qu'on met dans l'eau comme préservatif contre tout malheur.

Nos XVIII et XIX

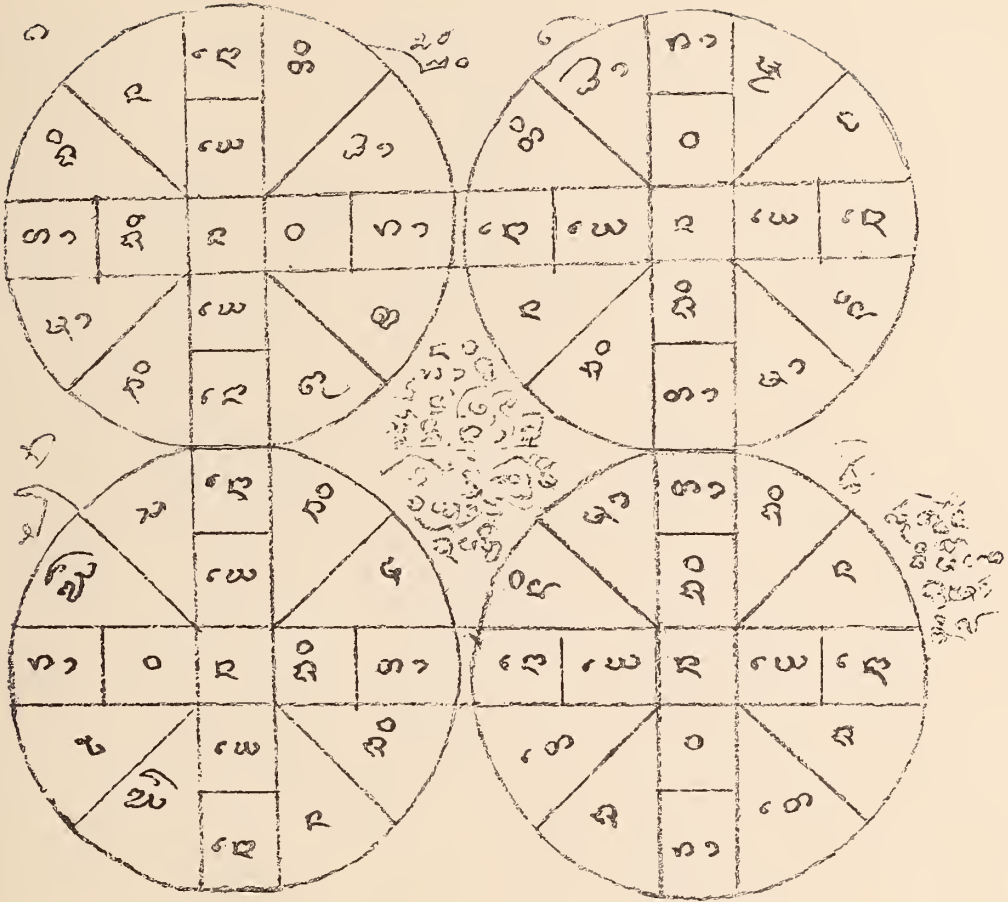


pu seva : to po
 ti ma : ma : tha
 pu ma : ma : mo
 maï maï ja : va
 ha :

ba : tha tang ta :
 ja : ma : ma : va :
 ti ma : ma : ta :
 pa la lo ta :

Ces deux talismans portent les noms de Chan-teak-Bopha et de Soriyak-Bopha.

N° XX

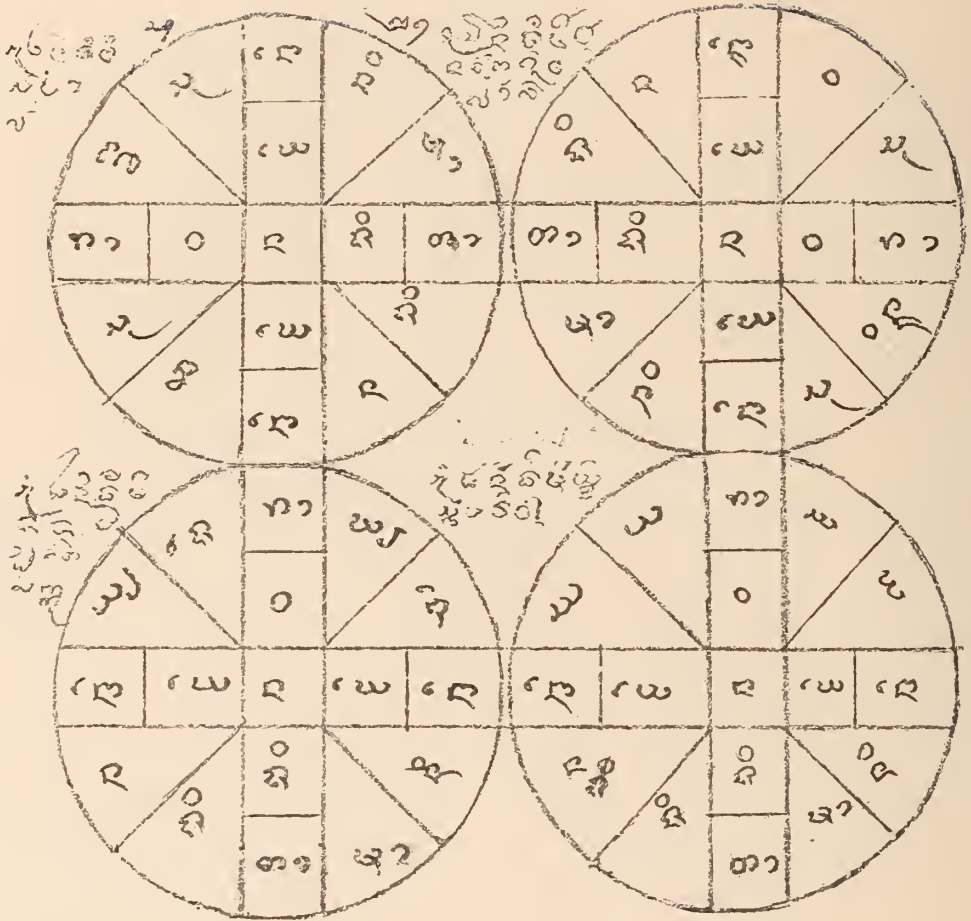


	no					kha	
	na		ti		pha :		ma :
	chi	jé	pha		ti :	va :	tha :
ta	chi	na :	va :	kha	no	jé	na :
	ma	jé	tha :		na :	chi	va : na :
	ni	no	pu :		chi	ta	ma

		no				ta	
	sa :		ni		ma		chi
	khing	jé	ma :		ni	chi	na
kha	va :	na :	chi ta	no	jé	na :	jé no
	sa :	jé	chi		té	va :	cha :
	khing :	no	na :		cha :	kha	té

Ce quadruple talisman porte le nom de Neak vapha. Celui qui en est muni est préservé de tout malheur.

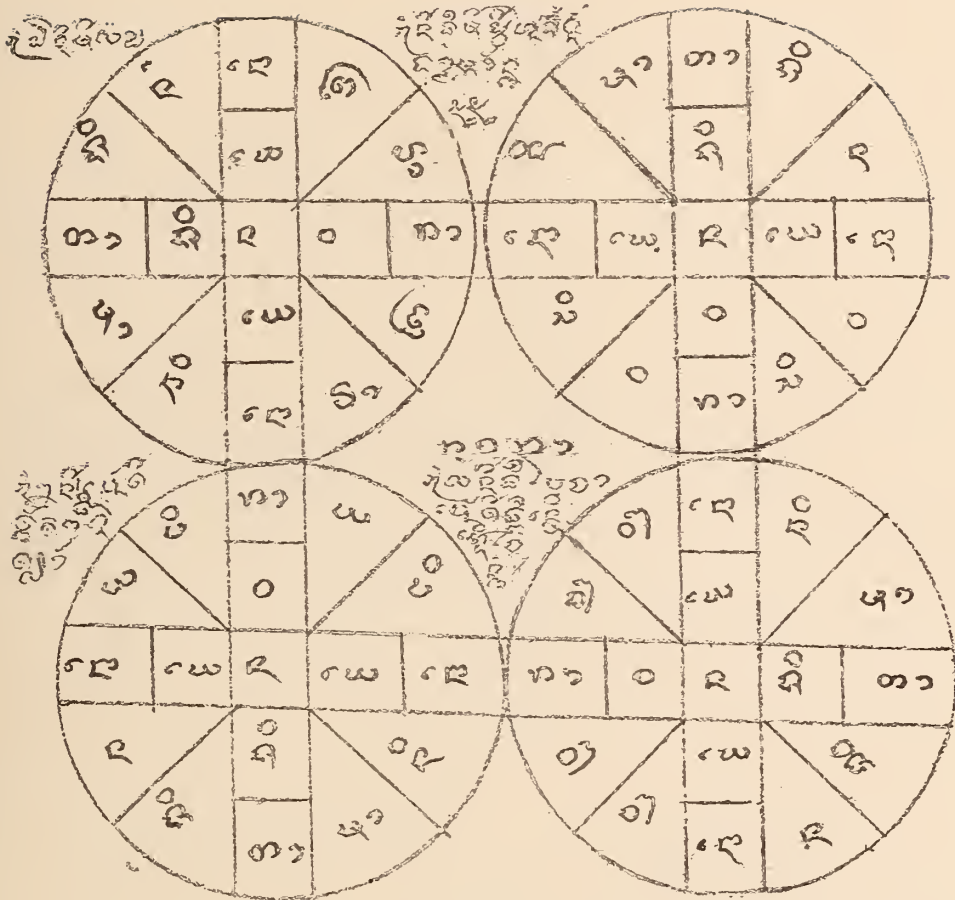
N° XXI



		no				no			
	su :		ni			na :		va	
pa :	kha :	jé	ma			chi	jé	su :	
pha	va :	na :	chi :	ta	ta	chi	na :	va :	pha
	su :	jé	chi :			ma	jé	va :	na
	tha :	no	na :			ni	no	su :	
		pha						pha	
	ché		ja :			ja :		sa :	
		va :					va :		
	ja :		ché			sa :		ja :	
no	jé	na :	jé	no	no	jé	na :	jé	no
	na :	chi	ni			na	chi	chi	
	chi		ma			chi	ta	ma	

Celui qui est muni de ce quadruple talisman est assuré de conserver un beau teint. Il devient aussi très puissant.

N° XXII

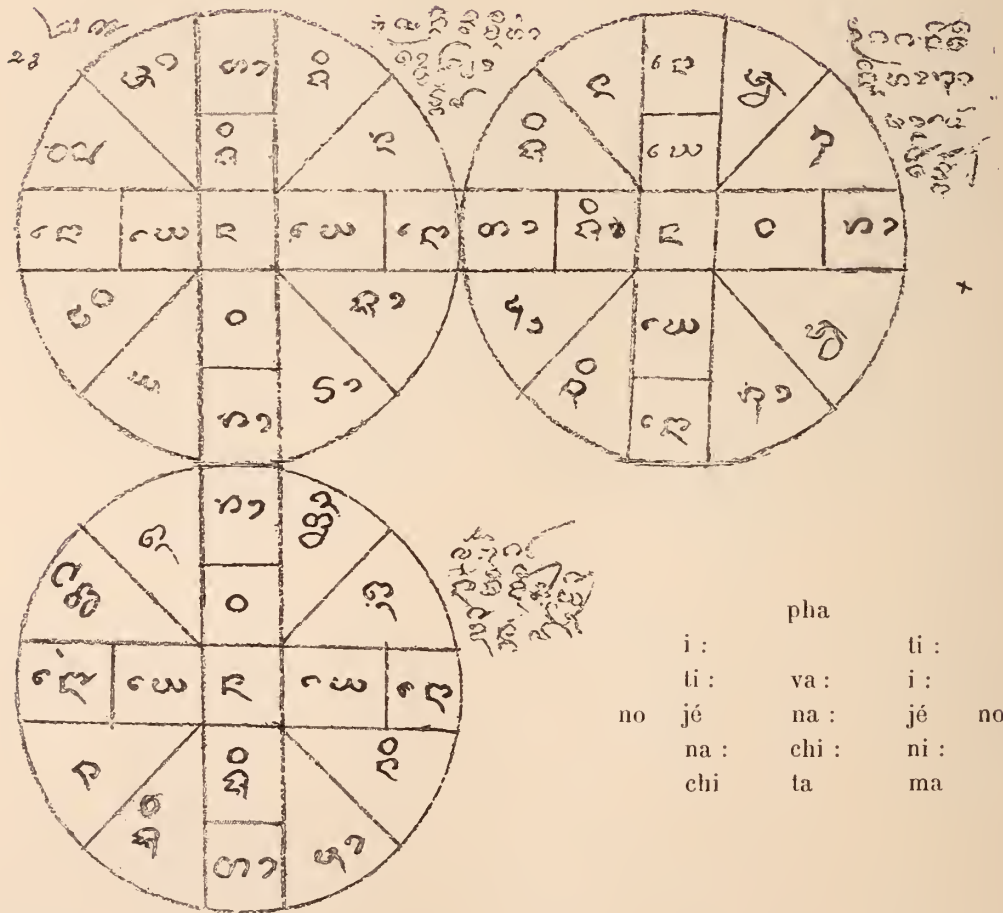


		no				ta		
	na :		phra :		ma		chi :	
	chi :	jé	ha :		ni :	chi	na :	
ta	chi :	na :	va :	pha	no	jé	na :	jé
	ma	jé	phra :			si :	va :	va :
	ni		ra			va :		si :
		no					pha	
		pha					no	
	bi		ja		va		ni :	
	ja :	va :	bi		cha :	jé	ma	
no	jé	na :	jé	no	pha	va :	na :	chi
	na :	chi :	ni :			va :	jé	chi
	chi :		ma			cha :		na :
		ta					no	

On use de ce quadruple talisman pour avoir le teint toujours beau et pour se rendre séduisant.

N° XXIII

	ta					no		
ma		chi :			na :		ma :	
ni :	chi	na :			chi	jé		
no	jé	na :	jé	no	ta	chi	na :	va : pha
	bi	va :	cha			ma	jé	ma :
	ja :	pha	ra			ni :	no	cha



		pha		
	i :		ti :	
	ti :	va :	i :	
no	jé	na :	jé	no
	na :	chi :	ni :	
	chi	ta	ma	

Ce triple talisman sert à se faire aimer des jeunes filles.

N° XXIV

၂၅၂၀၆၀

၀	၀	၂	၀
၀	၂	၀	၂
၀	၀	၀	၀
၀	၀	၀	၀

၂၅၂၀၆၀

va : pa : cha : pa :
 pa : sa : pa : sa :
 cha : pa : cha : pa :
 va : pa : cha : pa :

Ce talisman rend invulnérable.

N° XXV

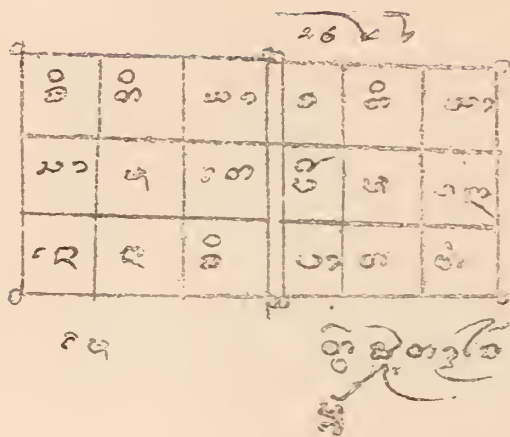
၂၅၂၀၆၀

၀	၀	၀	၀	၀
၂	၀	၀	၂	၂
၀	၂	၀	၀	၀
၀	၀	၀	၀	၀
၀	၀	၀	၀	၀

om ti : té ma : si :
 kha : na ti : cha si
 ti kha : om té ting
 cha no si : a : na
 té ta : mi : ra kha :

Ce talisman empêche les coups de fusil de partir.

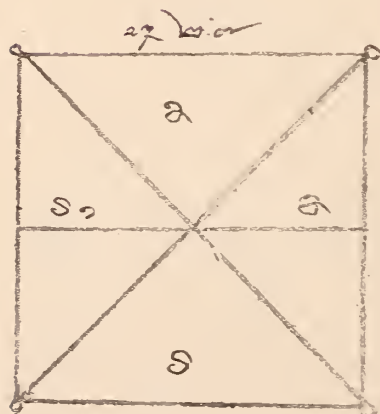
N° XXVI



thi : ti ja cha : ti : ja
 sa ma té bi ma : no
 no na thi ba ting ting

Au moyen de ce double talisman, on peut obtenir tout ce que l'on désire.

N° XXVII

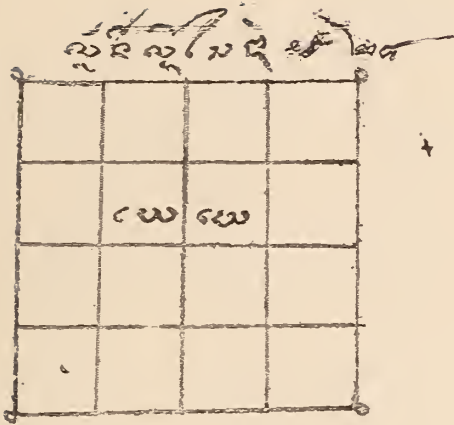


Handwritten characters in a vertical column, likely representing a specific script or magical formula.

kha :
 ra kha :
 ra :

Si l'on a commis quelque faute ou si l'on a mauvaise réputation, on inscrit ce talisman sur une feuille de bétel qu'on absorbe. Toute flétrissure disparaît.

N° XXVIII

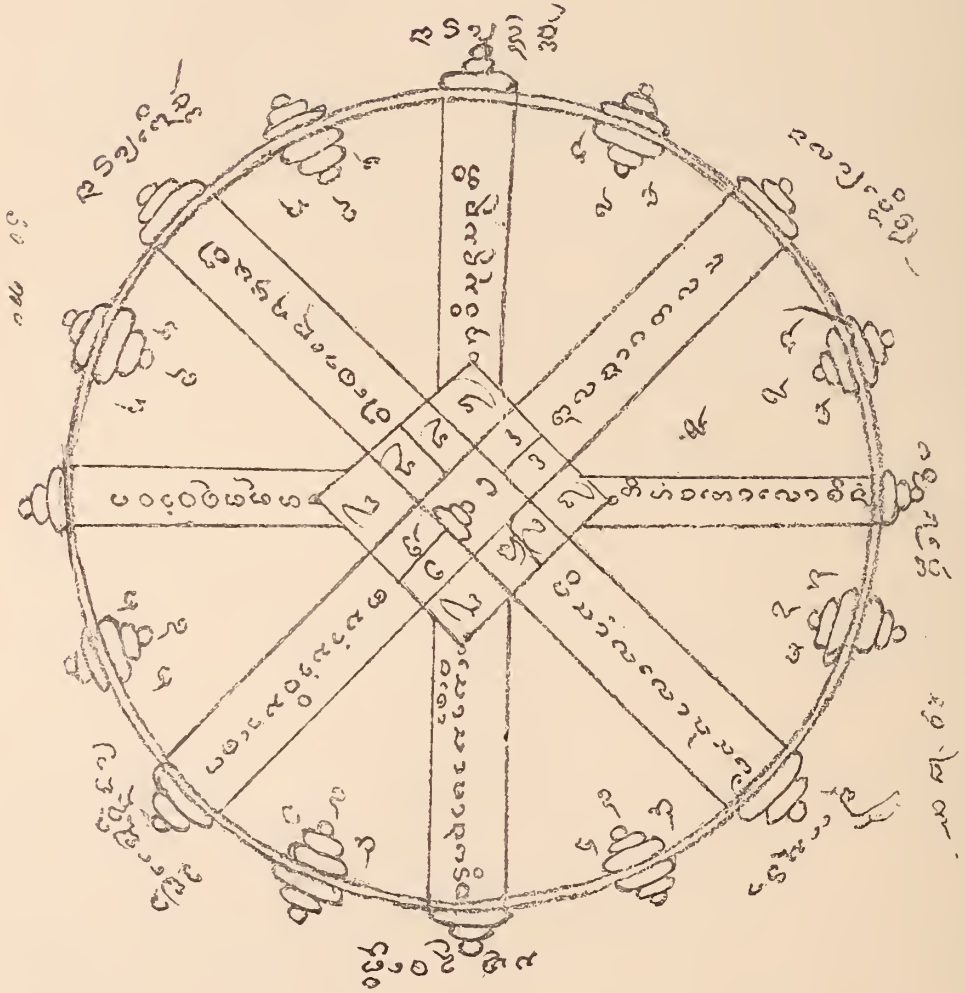


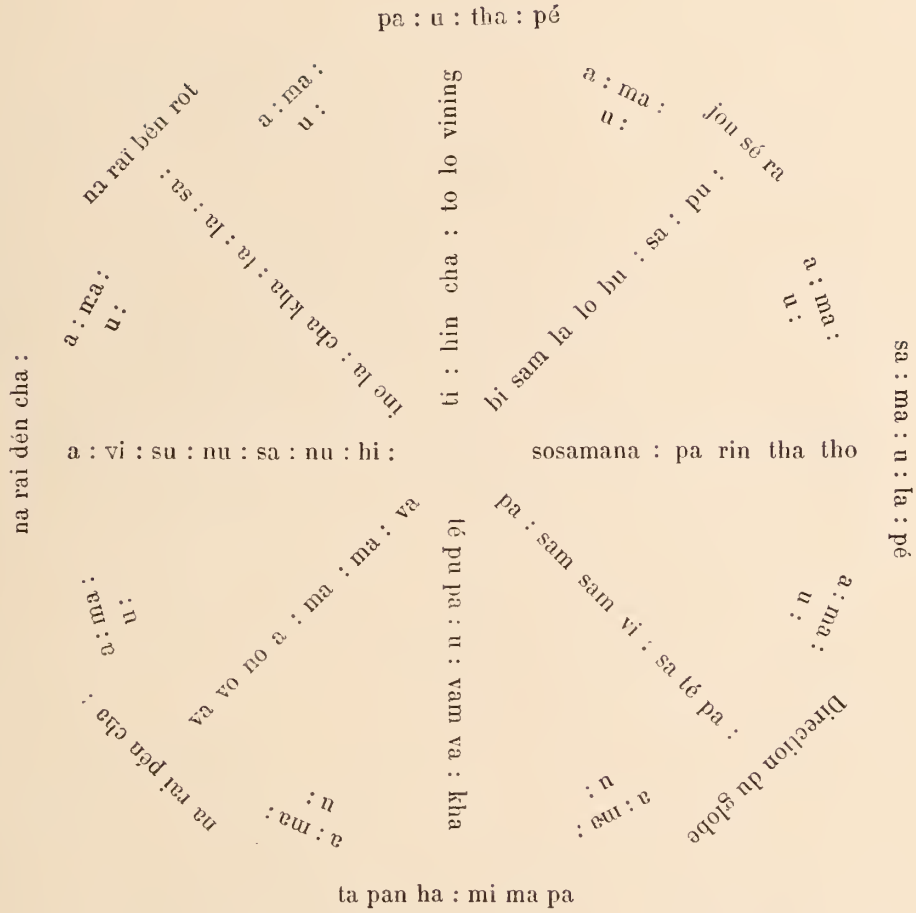
je

je

C'est un talisman qu'on met dans l'eau avant de la boire.

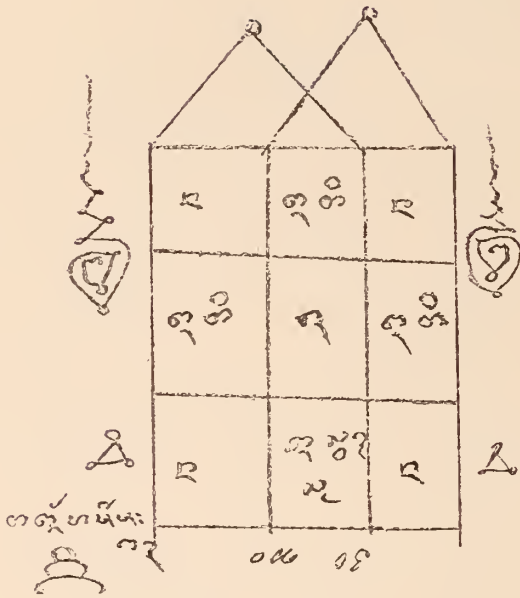
N° XXIX





(L'usage de ce talisman n'est pas expliqué.)
 Ce talisman porte le nom de Pédane.

N° XXX



na : ine ti : na :
 ine ti : a : ine ti :
 na : ine sava na :
 sa :

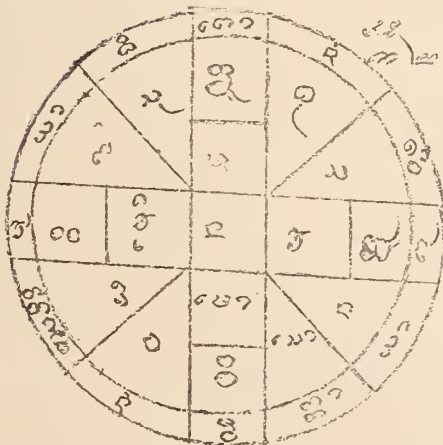
C'est un talisman qu'on inscrit sur les murs de sa maison pour la préserver de l'incendie.

N° XXXI



kha :
 sa : kha :
 ma kha :
 sa : u : jo a : kha
 nhu :
 ti : u : ma : ma
 mi ra : ba : sa : ja : vi : ta :
 ta :
 sa : khi : ma : ti
 ka : ma : ja : pha :
 kha :
 ka : va : ti a :

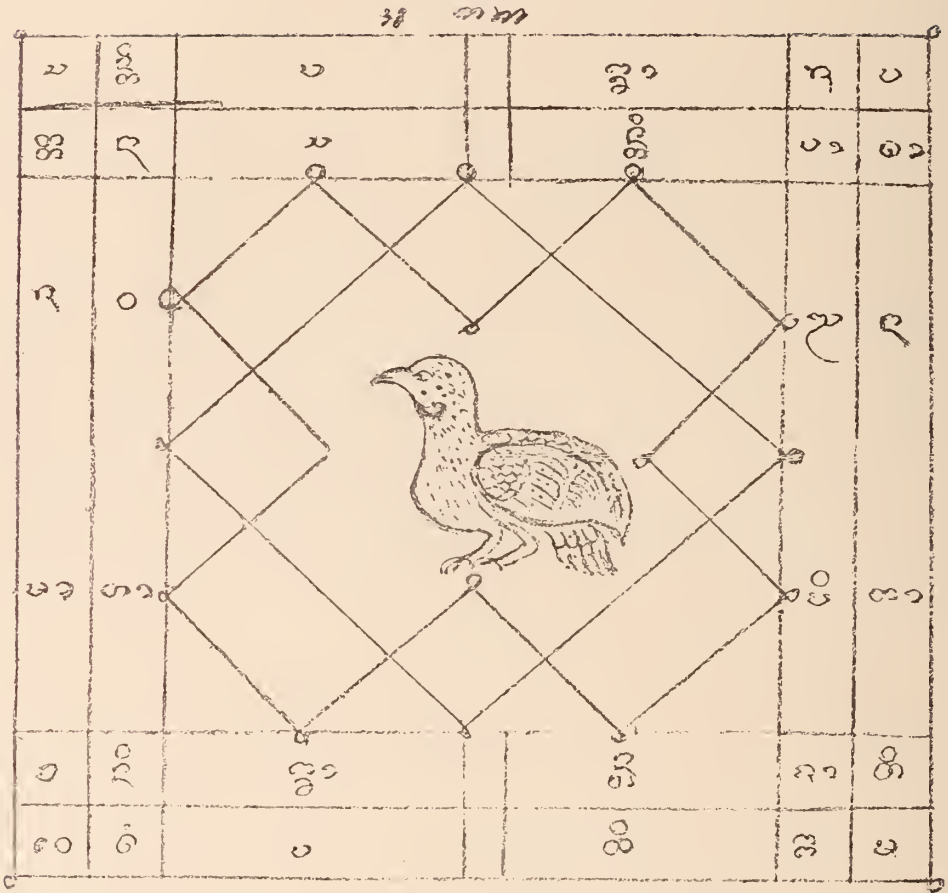
N° XXXII



po
 thi miug
 su : tu : u : ta :
 ja pa : ma : sa : va .
 ma : va : va : mo na : ma : ta : nu :
 ta : pa : mo na :
 ta : cha : vi : so sa
 kha : ma : ta
 ning ta :
 va :

On inscrit ces deux talismans sur les colonnes de sa maison.

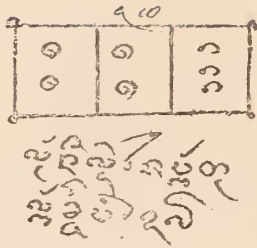
N° XXXIII



sa :	na :	ba :	pa kha :	a :	bo :
ta :	ti :		ni		
ta :	na	sa :	ta	ba	tha :
a :	va :			ya :	na
ma	ta			bi :	ta
cha	ni	pa :	na	cha	ti :
		kha	ta :	pa :	
vé	khing	ba :	ti :	pa :	ma :

Ce talisman de la caille et du paon préserve de l'incendie la maison où il est inscrit.

N° XXXVI

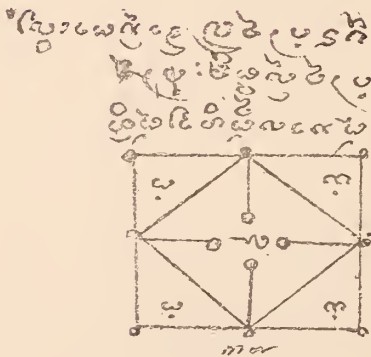


1 1
1 1

kha :
kha :
kha :

Ce talisman s'inscrit sur les portes des maisons pour en écarter les voleurs.

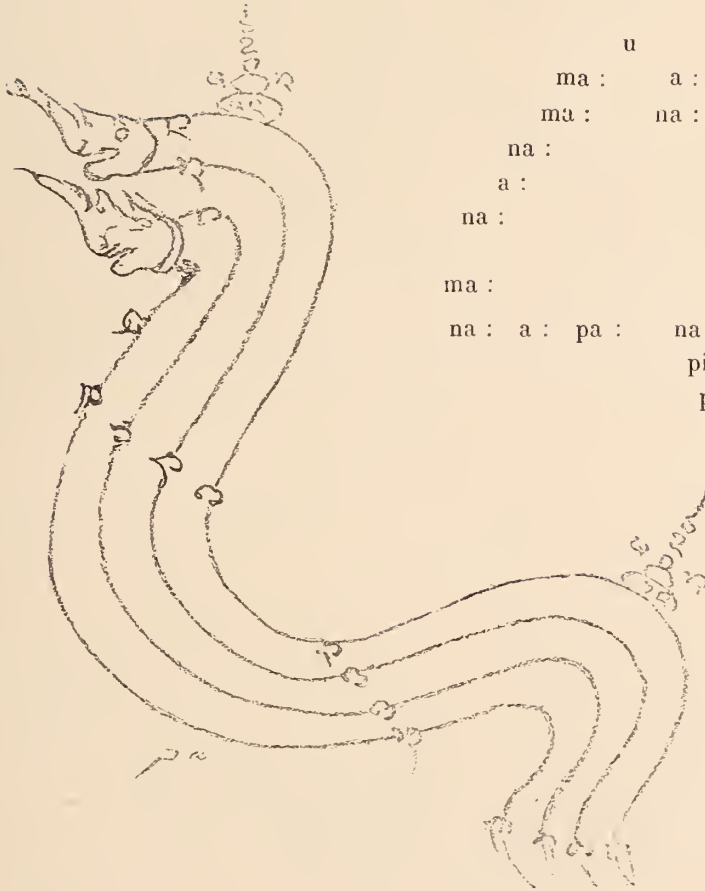
N° XXXVII



Jing ping
u :
Jing ping

Si le porteur de ce talisman est attaqué, il n'a qu'à faire le moulinet autour de son corps avec un rotin. Il n'a rien à craindre et s'échappera sans peine.

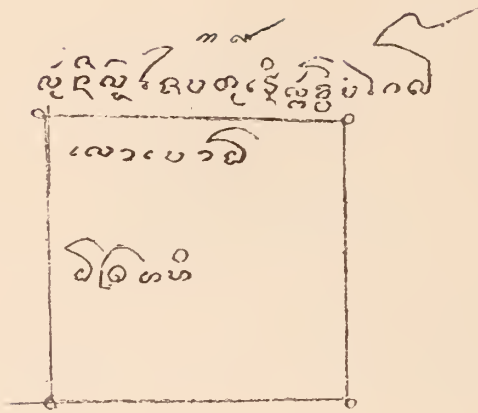
N° XXXVIII



u
 ma : a :
 ma : na :
 na :
 a : u :
 na : ma : a :
 pa : na :
 ma :
 na : a : pa : na : na : a : pa : a :
 ping
 ping
 a :

Ce talisman du dragon est une combinaison de seize prières ou formules qu'on porte inscrites sur son sampot ou sur sa veste.

N° XXXIX

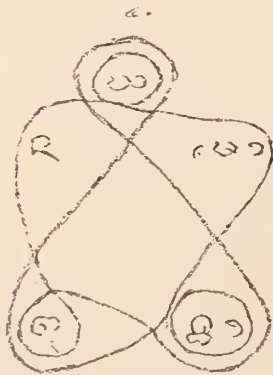


lo bo fa :

fa : tra : ha : hi :

C'est un talisman qu'on place au-dessus des portes de la maison, pour la préserver des voleurs.

N° XL



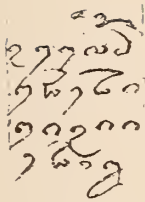
ja :

na : mo

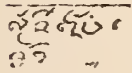
pu : tha

Ce talisman porte le nom de Mô pu théa yak.

N° XLI

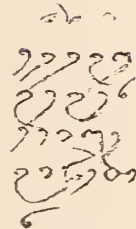


u : 559 fa :
 55 nga : u kha
 5 kha : u kha kha :
 nga : 418

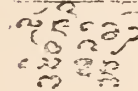


XLI. — C'est un talisman qui rend invulnérable.

N° XLII

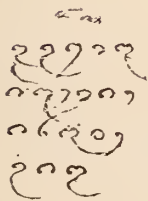


nga nga : u : 5
 u : nga : u : nga : 2
 nga : nga 7 nga :
 u : 5 nga : ta

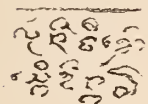


XLII. — C'est un talisman pour aller à la guerre.

N° XLIII

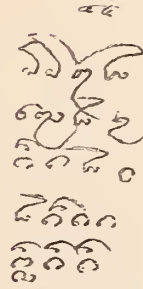


u : u : nga 7
 kha : 7 nga kha : nga :
 kha : 27 va : nga :
 u : kha : 7

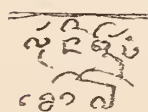


XLIII. — On emploie ce talisman comme le précédent.

N° XLIV



6674
 2 ya : 6 u :
 khing kha : 6 va :
 4 king kha : kha :
 pa khing khing
 la



XLIV. — Ce talisman rend invulnérable comme le n° XLI.

N° XLV

N° XLVI

၂၇၇၇၇
 ၆၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇

ပုံရိပ်စေ
 မွေလဲစေ
 မြို့ရပ်

u : kha : va : nga : 7
 4474
 • 477 ba : 7
 kha : nga : 77 nga : 7
 5 kha :

၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇

u : ba : ba : va :
 ba na tha : tha : la
 1 ka : u : la ra
 1 thing tha : la
 thu : bu : pa : ma

XLV. — Ce talisman rend invulnérable à la guerre.

XLVI. — Le porteur de ce talisman ne peut être tué.

N° XLVII

N° XLVIII

၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇

၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇

u : 2 u : pa : pa :
 4521
 tha : pa : tha : pa : pa :
 tha : pa : tha : ngai

၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇
 ၇၇၇၇၇

u 7 kha : 5 u :
 nga : 6 nga : ngai 45
 u : 4 khing khing
 5 nga : nga : 5 nga : nga :
 kha : nga :

XLVII. — Le porteur de ce talisman se rend invisible aux yeux d'autrui.

XLVIII. — Ce talisman produit les mêmes effets que le XLI° et le XLIV°.

N° XLIX

၂၈၀
 ၂၈၁
 ၂၈၂
 ၂၈၃
 ၂၈၄
 ၂၈၅
 ၂၈၆
 ၂၈၇
 ၂၈၈
 ၂၈၉
 ၂၉၀
 ၂၉၁
 ၂၉၂
 ၂၉၃
 ၂၉၄
 ၂၉၅
 ၂၉၆
 ၂၉၇
 ၂၉၈
 ၂၉၉
 ၃၀၀

u : kha 287
 kha : 4772
 kha : u : kha : 7
 kha : nga : 2822
 7 la : va :

Ce talisman sert à garantir le corps.

TABLE DU VOLUME

PREMIÈRE PARTIE

LA CORÉE, OU TCHÖSEN, par le colonel CHAILLÉ-LONG-BEY.

DEUXIÈME PARTIE

GUIDE POUR RENDRE PROPICE L'ÉTOILE QUI GARDE CHAQUE HOMME ET POUR CONNAITRE LES DESTINÉES DE L'ANNÉE, traduit du coréen, par HONG-TYONG-GU et Henri CHEVALIER.

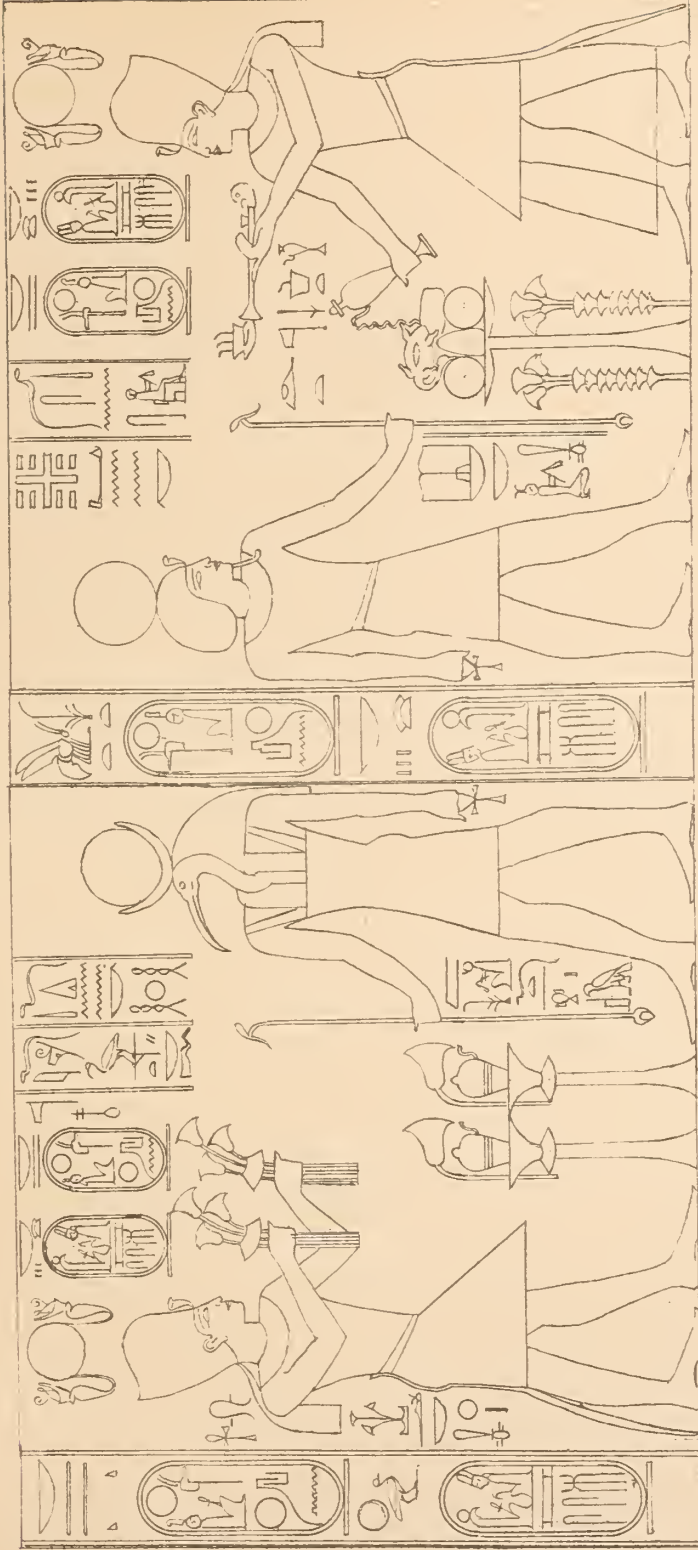
TROISIÈME PARTIE

L'EXPLORATION DES RUINES D'ANTINOË ET LA DÉCOUVERTE D'UN TEMPLE DE RAMSÈS II ENCLOS DANS L'ENCEINTE DE LA VILLE D'HADRIEN, par A. GAYET.

QUATRIÈME PARTIE

RECUEIL DE TALISMANS LAOTIENS, publiés et décrits par P. LEFÈVRE-PONTALIS.

COUR DU TEMPLE
Côté droit, portique antérieur, 1^{re} colonne



F. Lévassé - Editeur

Imp. Montrovy, Paris

2^{me} tableau

1^{er} tableau

COFFRE DU TEMPLE
 150 1. colonne d'angle



F. Lacroix, Editeur

J. G. Goussier

200 1. 124

200 1. 124

3^{me} table 1

COUR DU TEMPLE
 Cote gauche, portique de gauche, 1^{re} colonne.



1^{er} tableau

1^{er} tableau

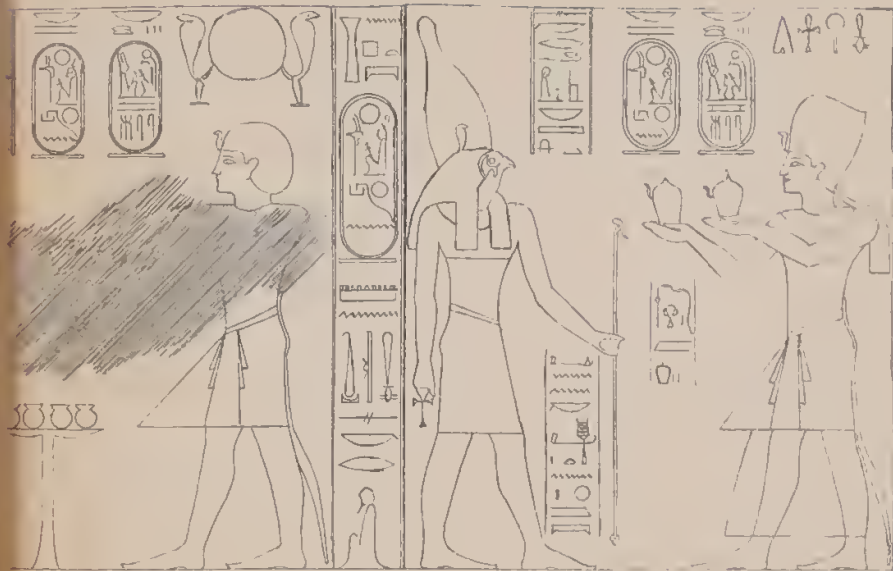
2^{me} tableau

3^{me} tableau

COUR. I TEMPLE
1^{re} gauche, porche 2^{me} gauche, 2^{me} colonne.



1^{re} gauche, porche



2^{me} gauche, 2^{me} colonne.

2^{me} tableau

5^{me} tabl. 11

INTÉRIEUR DU TEMPLE
Côté gauche, par la porte de gauche, 3^m colonnade



F. Leveau - Béhézar

Exp. Muséum Paris

1^{er} tableau

2^{me} tableau

3^{me} tableau

COUR DU TEMPLE
Côté gauche, portique de gauche, 4^{me} colonne



F. Leroux - Auteur

1^{er} tableau

2^{me} tableau

3^{me} tableau

COUR DU TEMPLE
Côté gauche, portique de gauche, 5^{me} colonne



L. Lescault - Editeur

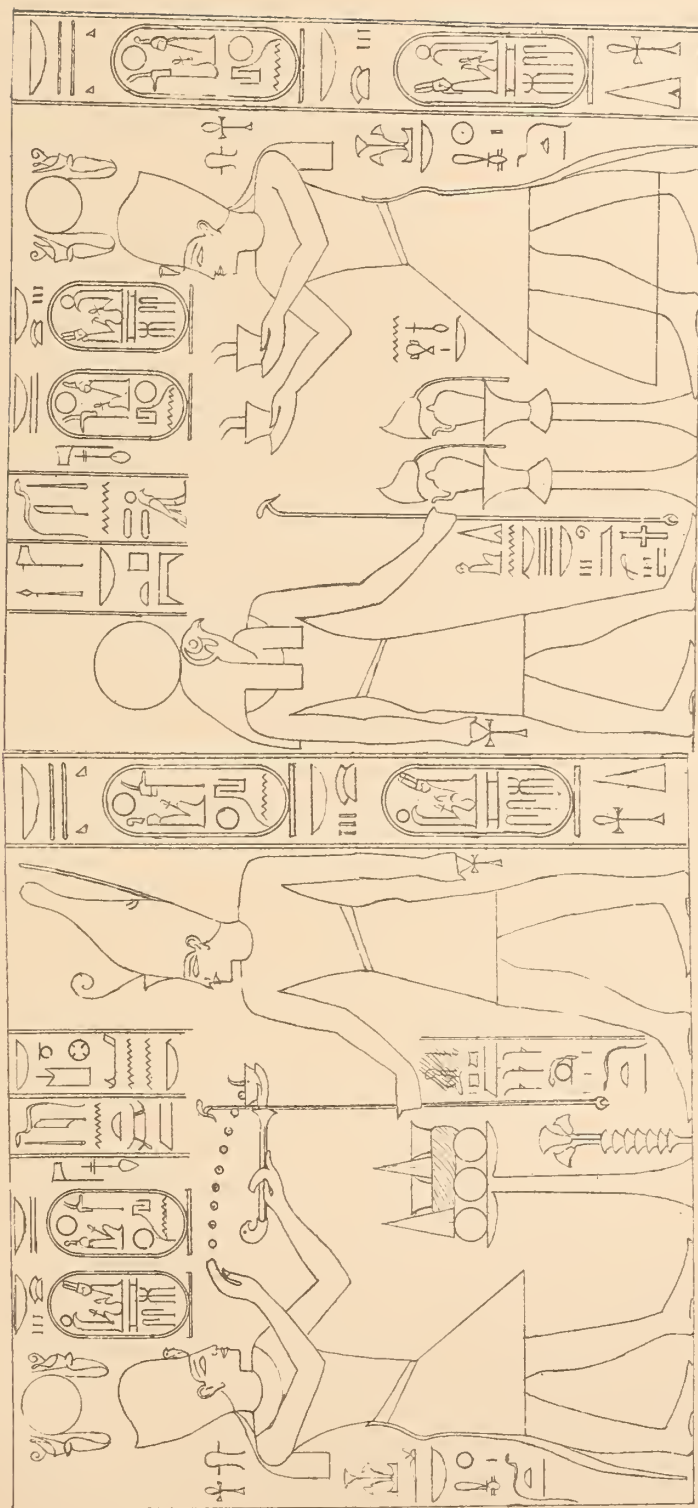
1912 - Musée de Philae

1^{er} tableau

2^{me} tableau

3^{me} tableau

COUR DU TEMPLE
Côté droit, portique antérieur, 1^{re} colonne



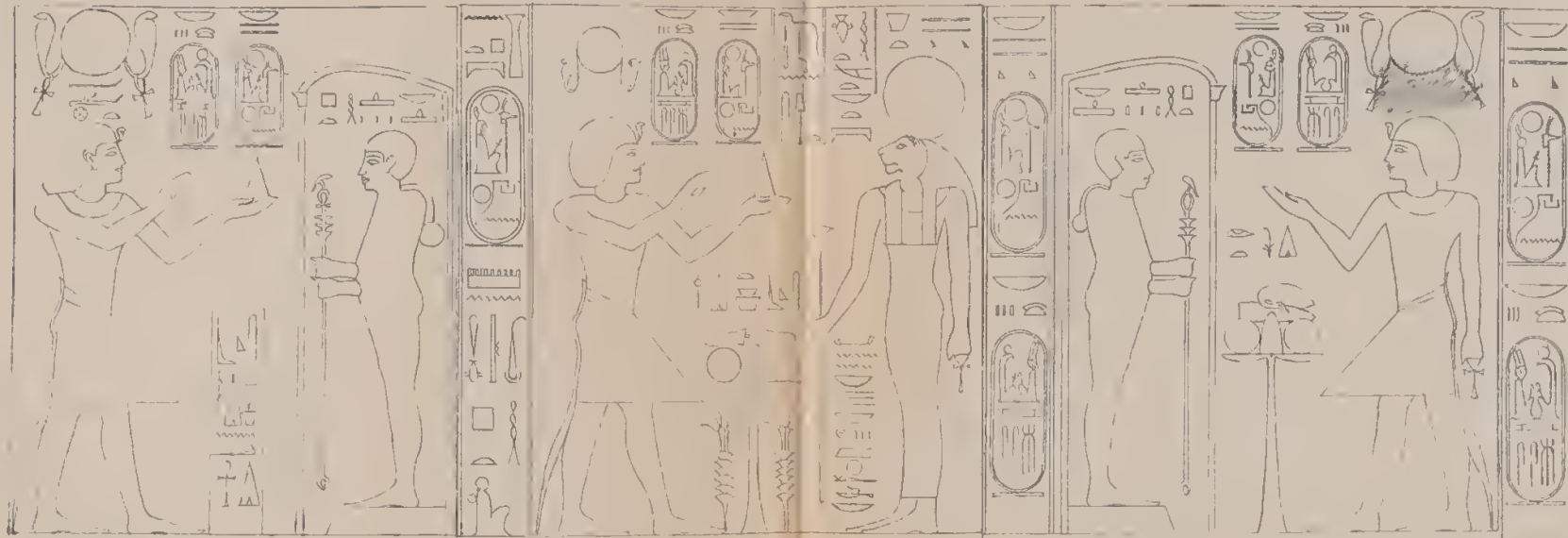
E. Leroux - Éditeur.

Jmp. Mourouy (Paris)

2^{me} tableau

1^{er} tableau

COUR DU TEMPLE
Côte droit, portique antérieur, 2^{me} colonne.



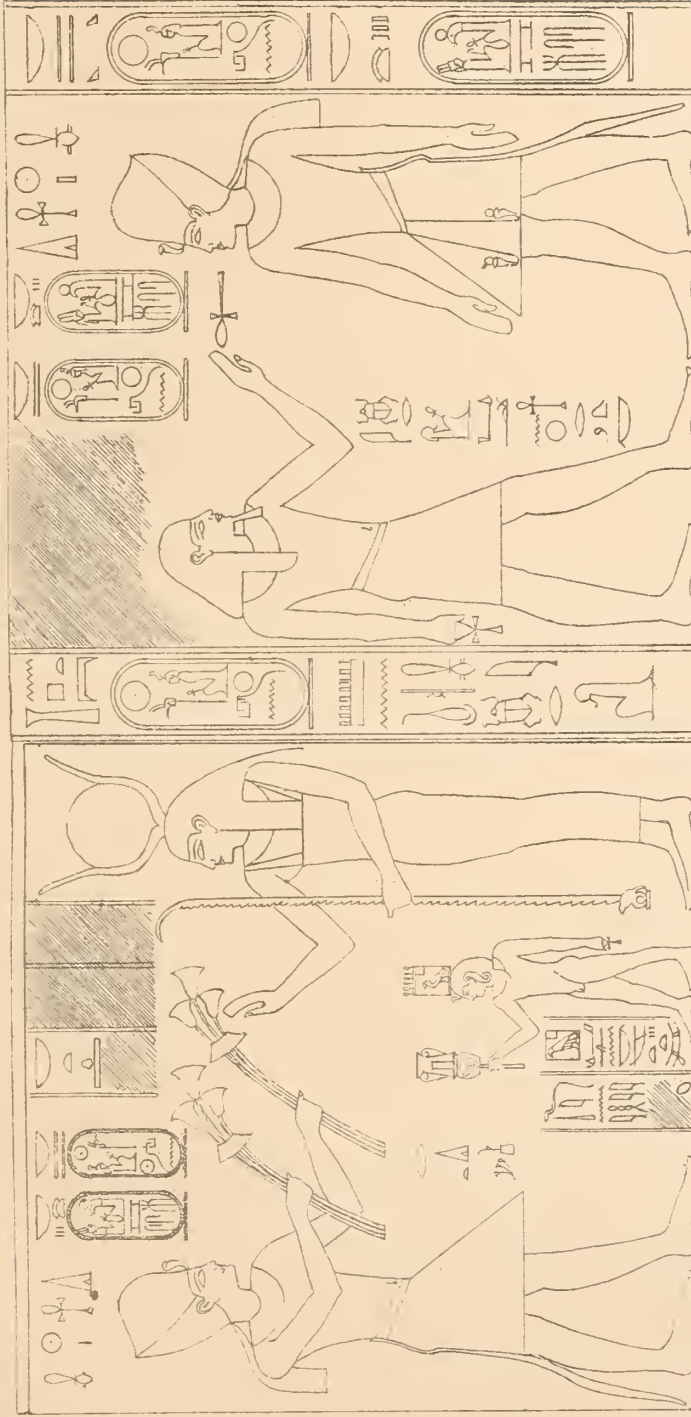
Philae

Fig. 211

100

Suppl. III

COUR DU TEMPLE
Côté droit, colonne d'angle.



F. Lévrons. Éditeur.

Imp. Monrosey, Paris.

1^{er} tableau

2^{me} tableau

COUPE DE LA PORTÉE
 Côté droit (partie de droite, 1^{re} colonne)



1^{er} tableau

2^{de} tableau

3^{me} tableau

4^{me} tableau

5^{me} tableau

COUR DU TEMPLE
Côté droit, portique de droite, 2^{me} colonne



F. Leroux Editeur

F. Leroux Editeur

3^{me} tableau

2^{me} tableau

1^{er} tableau

COUR DU TEMPLE
Côté droit, portique de droite, 3^{me} colonne

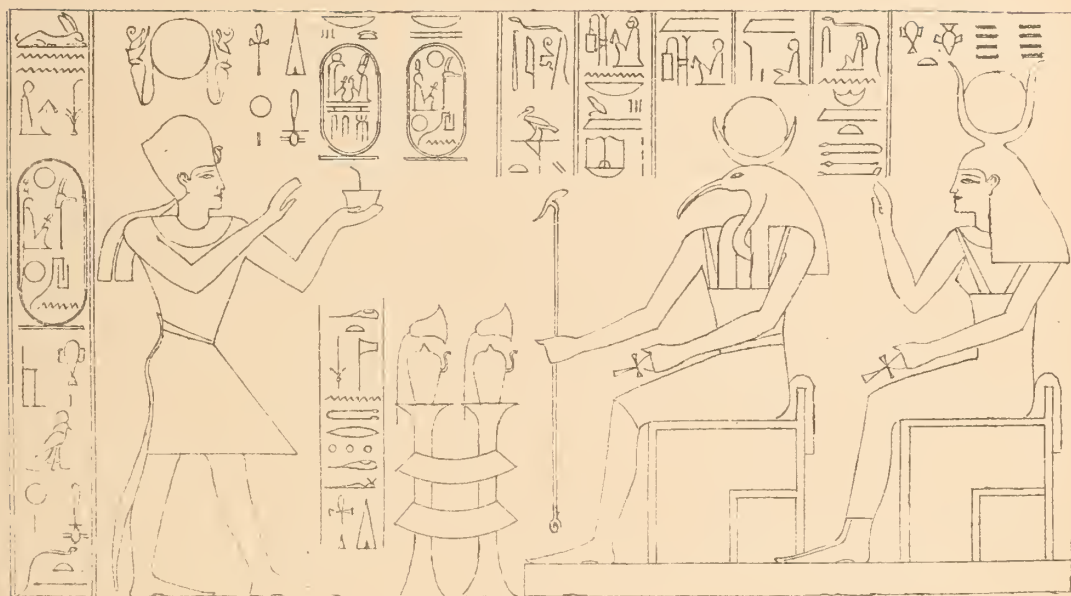


1^{er} tableau

2^{me} tableau

3^{me} tableau

SALLE HYPOSTYLE
Côté gauche, 1^{re} colonne



SALLE HYPOSTYLE
Cote gauche, 2^{me} colonne

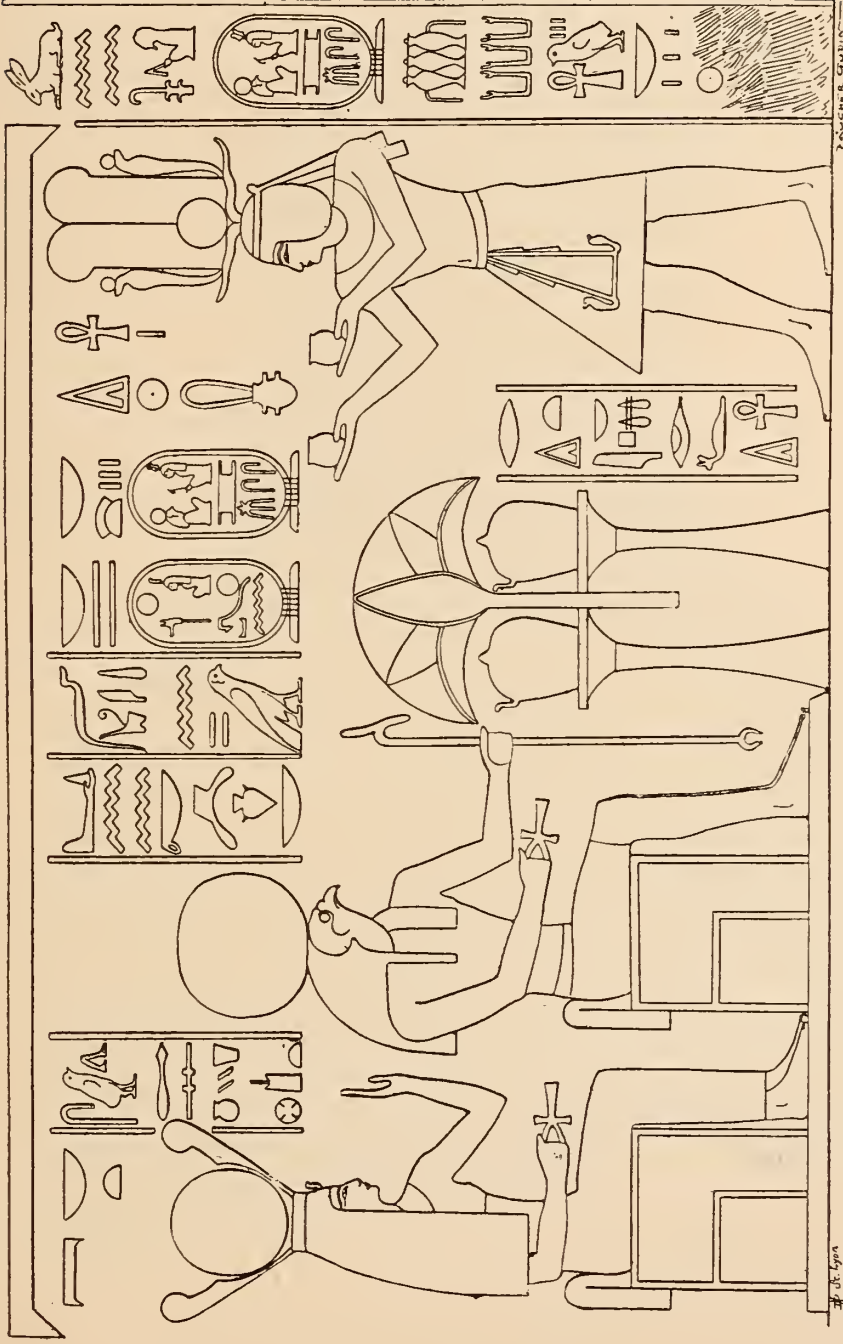


SALLE HYPOSTYLE
Cote droit, 1^{re} colonne.



E. Leroux Editeur

Imp. Monroq, Paris



SALLE HYPOSTYLE (CÔTÉ DROIT, 2^e COLONNE).



ISIS ROMAINE

Granit.

Temple d'Isis à Antinoë.



CUPIDON ET SPHYNX

Terre cuite.

Nécropole B. — Tombe 101.



JEUNE ROMAIN

Masque de plâtre avec les yeux sertis en bronze.

Nécropole B. — Tombe 110.



DAME ROMAINE

Masque de plâtre avec des yeux d'émail.

Nécropole B. — Tombe 117.



JEUNE FILLE

Masque de plâtre peint.

Nécropole B. — Tombe 151.



TÊTE D'ENFANT
Masque de plâtre peint.

Nécropole C. — Tombe 345.



MIROIR CONVEXE EN VERRE ÉTAMÉ ET CHAUSSURES EN CUIR DORÉ AU FER



Nécropole C. — Tombe 345.

ERRATA

Le tirage rapide de ce mémoire, exécuté en quelques jours seulement, en raison de la réunion à Paris du onzième Congrès des Orientalistes, ne m'a pas permis de corriger la dernière épreuve ; quelques fautes sont restées ; voici le tableau des principales corrections :







Page 19, ligne 7. *Au lieu de :* L'entrecolonnement du portique central est plus large que les deux autres, *lire :* L'entrecolonnement central du portique antérieur est plus large que tous les autres.

Page 24, ligne 8. *Au lieu de :* Thoh, *lire :* Thot.

Page 29. Inscription circulaire. *Au lieu de :*  , *lire :* 

Page 34, note. *Au lieu de :* Il me semble qu'il faille, *lire :* il semble qu'il faille.



Page 44, lignes 9 et 10. *Au lieu de :* Dit Thot, le maître des multitudes en fait de fêtes de renouvellement, en qualité de celui qui écrit, *lire :* Dit Thot, le scribe maître des multitudes en fait de fêtes de renouvellement, en qualité de celui qui écrit, en qualité de celui qui scelle.

Page 44, note. *Au lieu de :*  , écrire. Peut-être faut-il lire  , celui qui scelle, de  , sceau, *lire :*  , écrire un décret, le contresigner (?). Peut-être faut-il lire  , celui qui scelle, de  , sceau.

Page 51, ligne 3. *Au lieu de :* les unse, *lire :* les unes.

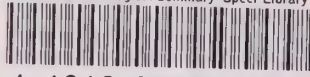
Page 52, ligne 7. *Au lieu de :* place du Pensio, *lire :* place du Pencio.

Page 52, lignes 8 et 9. *Au lieu de :* fut-il rapporté d'Antinoë, par Marcellus, *lire :* fut-il rapporté d'Antinoë, par Héliogabale, au cirque de Marcellus.

Pl. XVII, 1^{re} colonne devant les divinités assises. *Au lieu de :*  , *lire :* 

BL1015 .P23 v.26:3-4
L'exploration des ruines d'Antinoe et la

Princeton Theological Seminary-Speer Library



1 1012 00162 9817